

M. Duchartre croit que l'importance nouvellement attribuée aux caractères distinctifs tient surtout à l'emploi du microscope, qui permet de reconnaître les différences. Si un genre est trop abondant en espèces, il admet fort bien qu'on le divise en sections de deuxième et troisième ordre, mais il trouve que l'on crée trop de familles. Ainsi, le genre *Solanum* contient beaucoup d'espèces : on n'a pas cru cependant devoir, pour ce motif, en faire une famille séparée.

M. Bureau rappelle que, suivant Geoffroy Saint-Hilaire, ce n'est pas parce qu'un grand nombre d'espèces possèdent un caractère commun que celui-ci prend de l'importance.

M. Cornu dit que, dans les Agarics, certaines espèces doivent être rapprochées et d'autres écartées. Ainsi, dans certains cas, le stipe est très-grand, tandis que le chapeau est encore rudimentaire. Il est juste que les espèces auxquelles appartient ce caractère reçoivent une place à part dans une classification ; car ce caractère, comme tous ceux qui s'appuient sur le développement, a une grande valeur, quoiqu'il puisse n'être plus apparent une fois l'évolution terminée.

M. Magnin fait à la Société la communication suivante :

SUR LES MOUSSES ET LES LICHENS DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DE LA VALLÉE  
DE L'UBAYE (BASSES-ALPES), par **M. Antoine MAGNIN.**

M. Boudeille, officier de douanes à la Condamine-Châtelard (Basses-Alpes), membre correspondant de la Société botanique de Lyon, m'a envoyé, il y a quelques mois, une collection de Mousses et de Lichens récoltés par lui dans les montagnes qui avoisinent sa résidence.

Les Mousses ont été déterminées par M. Debat ; dans une note qui a paru dans le dernier numéro des *Annales de la Société lyonnaise* (1), notre savant bryologue étudie la dispersion géographique des espèces les plus remarquables, *Myurella apiculata*, *Plagiothecium pulchellum*, *Amblyodon dealbatus*, *Polytrichum sexangulare*, *Trichostomum subulatum*, *Mnium orthorhynchum*, et autres espèces alpestres qui croissent dans les environs de la Condamine, aux altitudes de 2000 à 2600 mètres ; une autre série, formée de plantes exclusivement méridionales, telles que : *Syntrichia inermis*, *S. princeps*, *Weisia mucronata*, *Trichostomum tophaceum*, etc., a été récoltée plus bas, aux environs mêmes de la Condamine, c'est-à-dire à l'altitude de 1300 mètres. L'espèce la plus intéressante est, sans contredit, le *Desmatodon systilius*, qui n'avait été signalé jusqu'à présent que dans les monts de la Norvège. M. Boudeille l'a trouvé au sommet des rochers de Saint-Ours, à 3000 mètres d'altitude. L'existence

(1) *Ann. de la Soc. bot. de Lyon*, t. III, n° 1, p. 53.

de cette espèce dans le versant méridional du mont Viso fournit un nouvel argument aux botanistes pour qui la flore alpestre n'est qu'un prolongement de la flore scandinave.

Chargé de déterminer les Lichens du même envoi, j'ai attendu, pour le faire d'une façon définitive, qu'un voyage à Paris me permit de vérifier, dans les collections du Muséum, certaines déterminations embarrassantes.

Les Lichens, comme les Mousses de la vallée de l'Ubaye, m'ont fourni des espèces remarquables. Je citerai parmi les formes alpines : *Alectoria ochroleuca*, *Platysma nivalis*, *P. juniperinum*, *P. Pinastri*, *Cetraria spadicæ*, *Thamnolia vermicularis*, *Chlorea vulpina*, *Squammaria rubina*, provenant des rochers ou vallons de Meyronnes, Fouillouse, Mirandole, de 2000 à 2600 mètres d'altitude ; le rocher de Saint-Ours (3004 mètres) a fourni le *Lecidea geographica* var. *alpicola*, et le rare *Squammaria chrysoleuca*. Les espèces méridionales suivantes : *Omphalaria pulvinata*, *Squammaria Lagascæ*, *Urceolaria ocellata*, trouvées aux environs mêmes de la Condamine, prouvent, comme l'étude des Mousses de la même localité l'avait fait voir à M. Debat, que la flore méridionale remonte le long de la vallée de l'Ubaye, jusqu'au village de la Condamine, soit à 1300 mètres d'altitude.

Les deux Lichens les plus intéressants sont les deux espèces suivantes, nouvelles, je crois, pour la flore de France. La première est ce joli thalle blanc bleuâtre, découpé en dents à sa périphérie, ce qui lui a valu la dénomination spécifique d'*astericus*, donnée par Anzi ; il est muni d'une apothécie centrale noire, immergée comme dans les *Solorina*, d'où son nom générique de *Solorinella*. Cette espèce a été signalée par Anzi, son auteur, sur les rochers calcaires, à la partie supérieure de la région du Mugho, c'est-à-dire de 1500 à 2000 mètres, près de Medesimo (1).

L'échantillon de M. Boudeille provient des environs de la Condamine, à 1400 mètres environ d'altitude.

La deuxième espèce est le *Gyalolechia Schistidii*, établi aussi par Anzi (2) pour ce Lichen à thalle jaune, quelquefois nul, croissant sur le *Schistidium apocarpum*. Anzi l'a signalé dans tout le district de Bormio, sur le calcaire, dans la vallée de l'Adda, à l'altitude de 1223 mètres.

M. Boudeille l'a récolté sur la même Mousse couvrant des roches calcaires aux environs de Châtelard-Condamine, par 1400 mètres d'altitude.

Je termine ici cet extrait de la note complète qui revient de droit à la Société botanique de Lyon et qui paraîtra incessamment dans ses *Annales*

M. Van Tieghem fait à la Société la communication suivante :

(1) Anzi, *Catalogus Lichenum quos in prov. Sondriensi..... collegit*, 1860, p. 37.

(2) Anzi, *ibid.* p. 38.